Auvergne, Allier
Montluçon
2-8 rue Ernest-Montusès

Collège d'enseignement technique, puis lycée d'enseignement professionnel de Nerdre, puis lycée professionnel Maurice-Guyot, actuellement immeuble à logements, boutiques, ateliers et école

Références du dossier

Numéro de dossier : IA03000602
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : collège, lycée
Précision sur la dénomination : collège d'enseignement technique ; lycée professionnel
Appellation : de Nerdre, Maurice-Guyot
Destinations successives : immeuble à logements, atelier, boutique, école
Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, BD, 259-261 ; 263

Historique

Une fiche de notification d'opération émanant du ministère de l'éducation, via le préfet, et datée du 6 avril 1976 porte mention d'une "équipe architecte-entrepreneur" constituée de l'architecte d'adaptation Paul Lagneau, l'architecte d'opération montluçonnais Kergrohenn et l'entreprise générale GERIF Foulquier.
Les crédits autorisant cette opération proviennent du "Plan Massif central" pour l'année 1976.
Afin de préparer leur choix, les conseillers municipaux délèguent deux de leurs membres visiter le CET de Paray-le-Monial, et celui du Coteau, prés de Roanne.
Les plans du cabinet Paul Lagneau datent du 28 mai 1976 (pour un "CET 540"), modifiés le 10 juin de la même année et à nouveau le 5 novembre, suite à un changement de terrain (probablement suite à l'abandon du projet de CES, à l'origine concomitant, à l'analyse géologique du sol et au détournement du ruisseau). Le 5 juillet 1977 la seconde tranche de travaux est entreprise.
Le 3 octobre 1977 l'établissement est désigné sous l'appellation CET, et le 25 novembre il est dit lycée d'enseignement professionnel.
Il est réalisé en deux tranches.
Il est ouvert en 1978 "par transfert de sections en provenance de Paul Constans".
La réception définitive de l'ensemble de l'établissement a lieu le 24 octobre 1979.
En 1987, le lycée reçoit le nom de Maurice-Guyot (chef d'établissement du lycée Paul-Constans de 1932 à 1934).
En 1993 est ajouté à la composition d'ensemble un bâtiment couvert d'une toiture pyramidale, pour lequel nous n'avons pas de nom d'architecte mais qui pourrait provenir du cabinet Paul Lagneau puisque ce type de bâtiment se retrouve au groupe scolaire G. Lapierre à Montauban (1979), du cabinet Lagneau. Cela reste à vérifier.
Accompagnant l'établissement, des plateaux sportifs avaient été prévus en 1978 (plans du 7 mars) ainsi qu'un COSEC (complexe sportif évolutif) en 1980 (plans datant du mois de juillet 1980). Ce dernier se présentait comme un équipement mutualisé avec les habitants du quartier.

Désaffecté en 2011, les bâtiments sont mis en vente par la commune. Sont installées actuellement sur le site une imprimerie, une recyclerie, des ateliers de patisserie dans l'ancienne cuisine du lycée, et une école de préparation militaire maritime.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle ()
Dates : 1976 (daté par source), 1993 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Paul Lagneau (architecte urbaniste, attribution par source), Kergrohenn (architecte, attribution par source), GERIF Foulquier (entrepreneur, attribution par source)

Description

L'établissement se présente comme "un bâtiment unique" constitué de plusieurs pavillons reliés et de deux bâtiments séparés, l'internat des garçons et le bâtiment des logements de fonction (seul à s'élever sur deux étages-carrés, les autres étant de plain-pied ou à un étage-carré).
On peut le considérer comme faisant partie de ces bâtiments à "échelle humaine" que la TEAM 10 préconisait, en écho au renouveau pédagogique des années 1970, et en s'opposant ainsi aux échelles écrasantes des bâtiments issus grosso modo de la charte d'Athènes.
N'ayant pas visité l'intérieur de l'établissement, nous transcrivons ce qu'en a présenté l'architecte aux élus et au ministère (étant livrée sans vérification, cette transcription aurait pu prendre place dans notre chapitre historique) :
"cet établissement d'une surface réelle d'environ 9.500 m2 a été conçu comme un tout, centré sur le centre socio-culturel. [...] L'internat des filles composé de chambres à 3 et 4 lits avec groupes sanitaires y attenant est en liaison direct avec le centre socio-culturel. L'internat des garçons, de même composition, est dans un bâtiment indépendant. [...] L'accès de l'établissement se fait par le nord par une voie nouvelle en prolongement de la rue de Nerdre et de la rue Rimard. Les cours de récréation sont au sud du bâtiment et sont bordées par la Nerdre. Une terrasse sert de prolongement extérieur à la bibliothèque documentation et à la salle polyvalente".
Le procédé utilisé pour la construction industrialisée est celui de l'entreprise générale GERIF Foulquier, de Courbevoie. Les éléments préfabriqués présentent des reliefs, verticaux essentiellement, les apparentant à des jeux de modénature.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, 1 étage carré, 2 étages carrés
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : verrière
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour ; escalier de distribution extérieur : cage ouverte

Typologies et état de conservation

Typologies : lycée situé en lisière de ville, discret et dont la répartition des bâtiments sur le fonds est centripète

Statut, intérêt et protection

Sélectionné comme lycée représentatif du type dit A : "discret, au plan-masse centripète, en lisière de la ville".

Statut de la propriété : propriété de la commune

La situation : d'un coin de verdure préservé au néo-régionalisme.

En 1972, le maire de Montluçon faisait valoir au ministère de l'éducation qu'à l'échelle de la ville, on observait une insuffisance notoire d'équipement scolaire dans les quartiers sud-est, et que le CET associé au lycée technique d'Etat (le lycée Paul-Constans) n'absorbait plus les demandes.
Après acceptation, le recteur de l'académie de Clermont livre au maire le calcul des surfaces nécessaires à l'édification du "CET 540" (il faut comprendre collège d'enseignement technique pour 540 élèves) : il faut 20 m2 par élève, auxquels ajouter 15 m2 par interne (il en est prévu 144) et 15 m2 par élève suivant un enseignement technique industriel (il y en aura 288). Il arrive donc à un total de 17 280 m2. La municipalité met à disposition un terrain de 29 812 m2. L'agrément par le ministère pour le choix de ce terrain date du 17 février 1975. Il est situé au quartier de Nerdre, "dans la verdure" et la recommandation est "d'intégrer le ruisseau dans le site". Seule une ferme composée de plusieurs bâtiments est figurée sur le cadastre à l'extrémité du site choisi : une grange isolée située sur le côté est de la rue Ernest-Montuses semble en constituer un vestige. Le ruisseau à l'endroit de cette ferme forme un coude, qui est détourné et recalibré mais "le caractère rustique et champêtre" du site avec le ruisseau a été préservé, comme demandé (le maire ne voulait pas d'un "canal bétonné"). L'architecte écrit que le ruisseau forme la limite ouest du terrain. 70 arbres existants ont été également conservés.
Le ruisseau Amaron avait été également détourné en vue de la construction d'un prestigieux prédécesseur local, rappelle le maire : le lycée de garçons, de la rue des Bernardines, proche de la gare, que l'on doit à Charles Le Coeur (1881-1883).

Concernant l'accès à ce coin de verdure préservé, un embranchement depuis l'avenue John-Kennedy avait été prévu mais il semblerait que le projet ait échoué et qu'il avait fallu se rabattre sur un prolongement de la rue de Nerdre (d'où, probablement, la modification du plan-masse d'origine de Paul Lagneau).
Ces éléments : verdure, arbres conservés et accès différé ont dû contribuer à accentuer le caractère discret de l'édifice. La proximité du ruisseau, enfin, est peut-être à l'origine du peu de hauteur des bâtiments (la qualité des berges ne permettant pas l'implantation de bâtiments lourds), même si on peut également la mettre en lien avec le renouveau de la pédagogie des années 1970 qui allait avec des établissements "à échelle humaine".
Le lycée reste implanté en tissu lâche, même s'il n'est plus en pleine nature mais plutôt en lisière de ville. Il semble avoir attiré à lui nombre de constructions pavillonnaires. Lorsqu'il a été construit en 1977, seules trois immeubles venaient d'être construits dans ce secteur de la ville, sur le sommet de la colline (on les voit émerger entre 1965 et 1971 sur les clichés du site de l'IGN *Remonter le temps*). Mais des lotissements ont pris la suite, après que le lycée ait été construit puis le complexe sportif qui lui est associé. Ce dernier est décrit par l'architecte qui en est chargé comme "présentant une esthétique extérieure et des jeux de toiture se rapprochant des volumes existants dans la région Auvergne". De même, "les murs latéraux traités en enduit rustique permettront une intégration parfaite, tant en couleur qu'en granulométrie au site". Ce sont des ambitions dont on peut juger aujourd'hui, certainement en réponse à des demandes municipales puisque dans les mêmes années (1980-1985) est construit un lotissement qualifiable de néo-régionaliste, en vis-à-vis du lycée et du complexe sportif1.

1. Un règlement urbain qui irait dans ce sens confirmerait notre hypothèse. Nous n'en avons pas fait la recherche.

Références documentaires

Documents d'archive

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 1854 WR 1. Restitution du site de l’ancien lycée Maurice Guyot à la ville de Montluçon, 2013**
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 1854 WR 1. **Restitution du site de l’ancien lycée Maurice Guyot à la ville de Montluçon**, 2013
  Arrêté de restitution du lycée de 2013, procès-verbal de mise à disposition des biens immeubles à usage scolaire du second degré
  A Région Auvergne-Rhône-Alpes site de Clermont-Ferrand : 1854 WR 1

- **AC Montluçon. 4 M 53. Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre.**
  AC Montluçon : 4 M 53. **Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre** (1974-2003).
  Acquisition des terrains, DUP, étude des sols, désignation de l'équipe "architecte-entreprise", [décorations (arrêté du 26/10/1976 pour la 1ère tranche et délibération du 6/10/1978) attribuées à Christian Bonino puis Loÿs Mercurol : documentation annoncée dans l'inventaire mais pas retrouvée], baptême (1987), historique par Alain Letierce, plans du CET 540.
  AC Montluçon : 4 M 53

- **[40e anniversaire du lycée Paul Constans], brochure, mars 1996.**
  AC Montluçon. 4 M 4/16. **[40e anniversaire du lycée Paul Constans]**, brochure, mars 1996.
  Dans l'historique, référence aux cours donnés au lycée de garçons, et au lycée Maurice-Guyot.
  p.3
  AC Montluçon : 4 M 4/16

- **1978-2003 : 25 ans de documents du lycée de Nerdre au lycée M. Guyot, par Alain Letierce, [2003].**
  AC Montluçon. 4 M 53/9. **1978-2003 : 25 ans de documents du lycée de Nerdre au lycée M. Guyot**, par Alain Letierce, [2003].
  AC Montluçon : 4 M 53/9

Documents figurés

- **Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. [Plans et élévations du CET 540] / (AC Montluçon, 4 M 53)**
  Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. **[Plans du CET 540]** / Cabinet Lagneau (architecte), 1976 ; services techniques de la ville de Montluçon (dessinateur). 7 plans : papier, encre (AC Montluçon, 4 M 53)

AC Montluçon : 4 M 53

Bibliographie

- **FARINA Florence. Les nouvelles vies de Maurice-Guyot. In La Montagne, 19 oct. 2016**
  FARINA Florence. *Les nouvelles vies de Maurice-Guyot.* In **La Montagne**, 19 oct. 2016

Illustrations

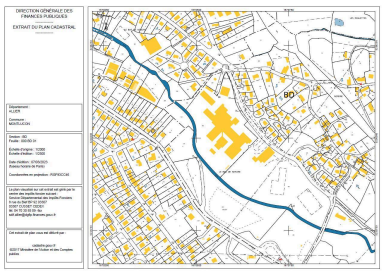

Extrait du plan cadastral, 2022. Dess. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Service du cadastre IVR84_20230300017NUDA

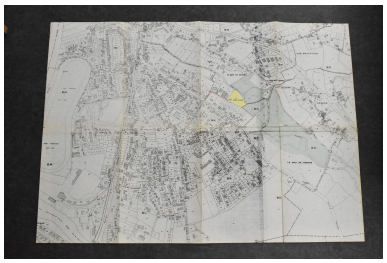

Plan cadastral de terrain à acquérir en vue d e a construction du CET, dit à cette époque "de Nerdre" (AC Montluçon. 4 M 53/1). Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20230300028NUCA

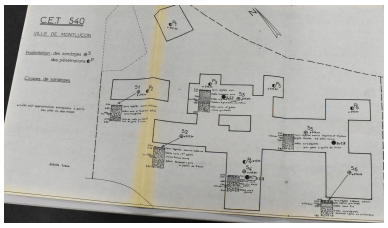

Plan d'étude des sols, 1976 (AC Montluçon. 4 M 53/2). Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20230300029NUCA

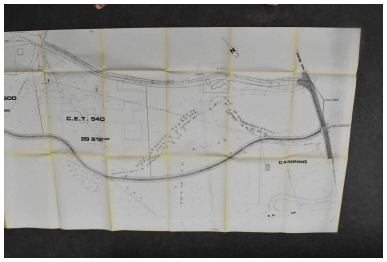

Plan des travaux, tiré du dossier d'exécution, 19 mars 1976 (AC Montluçon. 4 M 53/5) Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20230300030NUCA

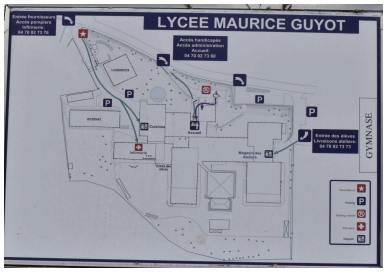

Plan de l'établissement affiché sur le site. Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20230300007NUCA

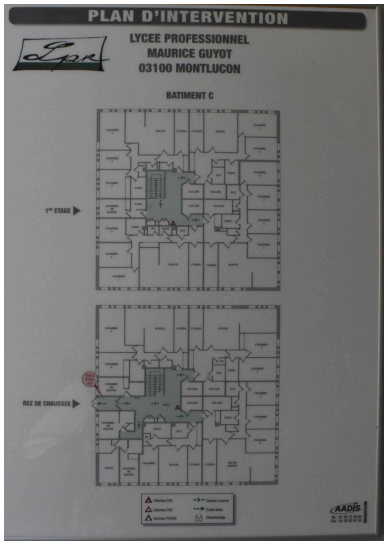

Plan du bâtiment des logements de fonction, affiché sur le site. Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20230300011NUCA

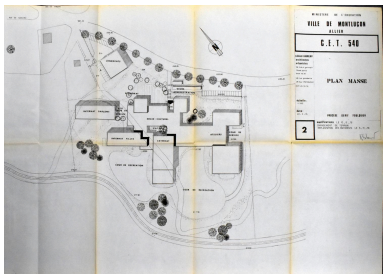

"Plan-masse du CET 540" par le cabinet Lagneau, architectes urbanistes, 28 mai 1976 (AC Montluçon. 4 M 53/7). Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Paul Lagneau

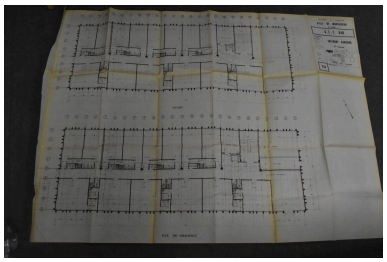

Plan du bâtiment d'internat des garçons, rez-de-chaussée et étage, par le cabinet Lagneau, 25 octobre 1976 (AC Montluçon. 4 M 53 /7). Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Paul Lagneau

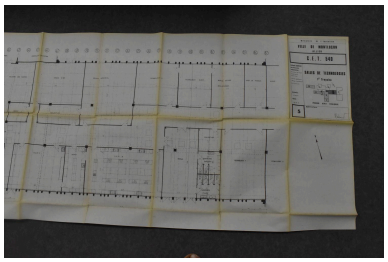

Plan du bâtiment des salles de technologies (partie droite du plan), par le cabinet Lagneau, 25 octobre 1976 (AC Montluçon. 4 M 53/7). Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Paul Lagneau

IVR84_20230300013NUCA

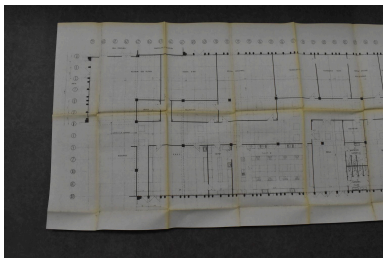

Plan du bâtiment des salles de technologies (partie gauche du plan), par le cabinet Lagneau, 25 octobre 1976 (AC Montluçon. 4 M 53/7). Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Paul Lagneau
IVR84_20230300018NUCA

IVR84_20230300014NUCA

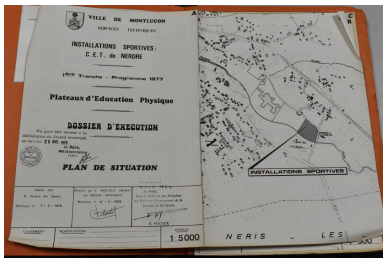

Plan de situation des plateaux d'éducation physique liés au CET devenu lycée Maurice-Guyot, 1978 (AC Montluçon. 4 M 53/A-1). Phot. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Services techniques Ville de Montluçon
IVR84_20230300027NUCA

IVR84_20230300015NUCA

Vue du lycée depuis la rue Ernest-Montuses. Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300004NUCA

Vue depuis la rue Ernest-Montuses sur les bâtiments en rez-de-chaussée des ateliers (d'après le plan-masse de P. Lagneau). L'éclairement des ateliers provient en partie zénithalement des dômes en plexiglas. Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300025NUCA

Vue depuis un contre-haut, du côté opposé de la rue Ernest-Montuses. Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300005NUCA

Vue depuis l'espace public, en contre-haut de la rue Ernst-Montuses, sur le lycée et en particulier sur le "bloc-pyramide" ajouté entre juin 1993 et août 1994 à la construction de Paul Lagneau. Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300019NUCA

Entrée principale de l'établissement (menant à l'accueil et au bâtiment d'administration), réaffecté depuis 2016. Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300006NUCA

Vue sur l'entrée principale à l'origine qui menait à l'accueil et au bâtiment d'administration. Le bâtiment couvert d'un toit conique est un ajout de 1993-1994. Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300026NUCA

Vue de l'entrée menant directement au bâtiment des logements de fonction, à gauche, puis aux bâtiments d'internat. Dans le fond, bâtiment de l'internat de garçons. Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300008NUCA

Vue sur l'entrée destinée à desservir directement la cour de service affectée aux ateliers (d'après le plan-masse d'origine de Paul Lagneau).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300024NUCA

Vue sur le bâtiment des logements de fonction et sur l'internat des garçons depuis le nord (au premier plan, des garages ajoutés en 1986).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300021NUCA

Façade du bâtiment d'internat des filles depuis le sud (le long de la rivière).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300012NUCA

Vue sur l'angle formé par l'internat des filles (à gauche) et l'externat (d'après le plan-masse d'origine de P. Lagneau). Au premier plan la partie la plus à l'ouest de la cour de récréation.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300023NUCA

Vue depuis le sentier le long de la rivière.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300022NUCA

Vue en perspective d ela façade du bâtiment des logements de fonction.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300020NUCA

Détail de l'angle du bâtiment des logements de fonction.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300009NUCA

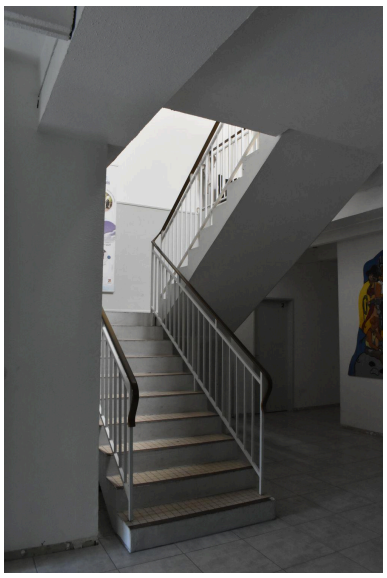

Escalier situé au centre du bâtiment des logements de fonction : il bénéficie d'un éclairage zénithal.
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300010NUCA

Gymnase (COSEC, complexe sportif évolutif, par Jean Marol, architecte de Vichy) construit en lien avec le CET devenu lycée (à l'arrière-plan) et pour "répondre également à la demande de la population du quartier", entre 1980 et 1985 (plans datés de 1980, AC Montluçon. 4 M 53/A).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20230300003NUCA

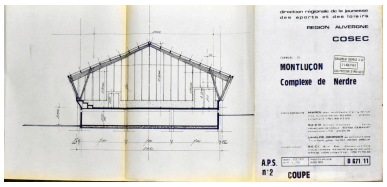

Repro. Bénédicte Renaud-Morand, Autr. Jean-Louis Marol

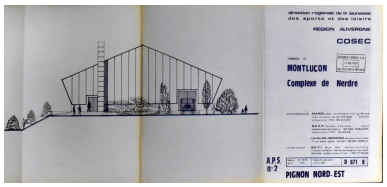

Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20250300233NUCA

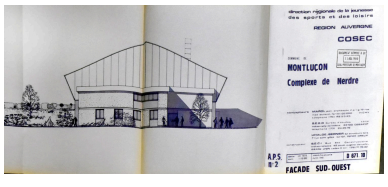

Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20250300234NUCA

IVR84_20250300232NUCA

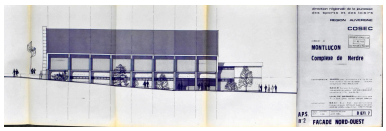

Repro. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20250300235NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)
Lycées publics en espace urbain (1802-1988) (IA00141405) Auvergne, Puy-de-Dôme, Ambert,
Oeuvre(s) contenue(s) :
Les 1% artistiques du lycée Maurice-Guyot (IM03000620) Auvergne, Allier, Montluçon, 2-8 rue Ernest-Montuses
Ensemble de sculptures : Sans titre (IM03000618) Auvergne, Allier, Montluçon, , 2-8 rue Ernest-Montuses
Revêtement mural : mosaïque, par Bonino (titre fictif) (IM03000619) Auvergne, Allier, Montluçon, , 2-8 rue rue Ernest-Montuses
Oeuvre(s) en rapport :
Complexe sportif de Nerdre (IA03000599) Auvergne, Allier, Montluçon, rue Ernest-Montusès

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand
Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

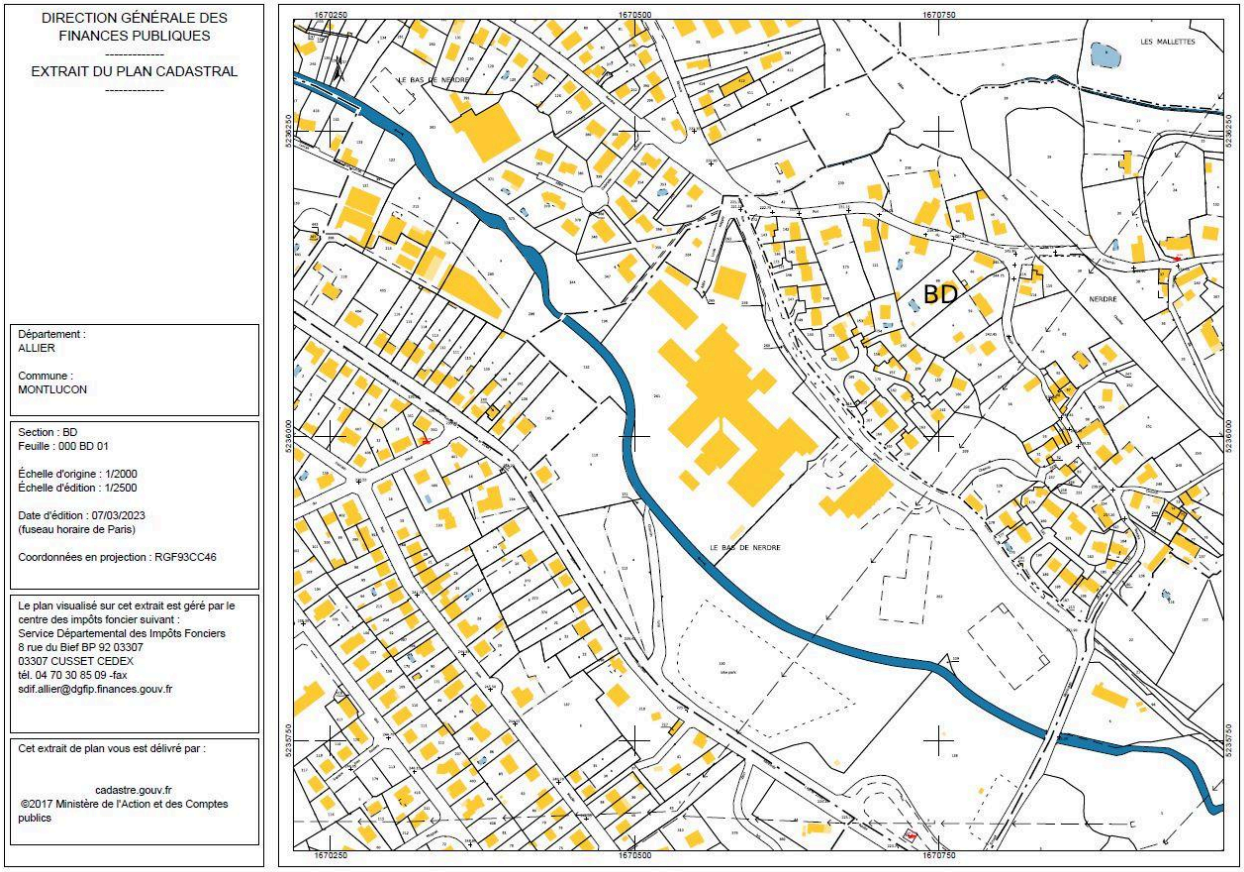

Extrait du plan cadastral, 2022.

IVR84_20230300017NUDA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Auteur du document reproduit : Service du cadastre
Date de prise de vue : 2021
© Ministère des finances et des comptes publics, www.cadastre.gouv.fr
communication libre, reproduction soumise à autorisation

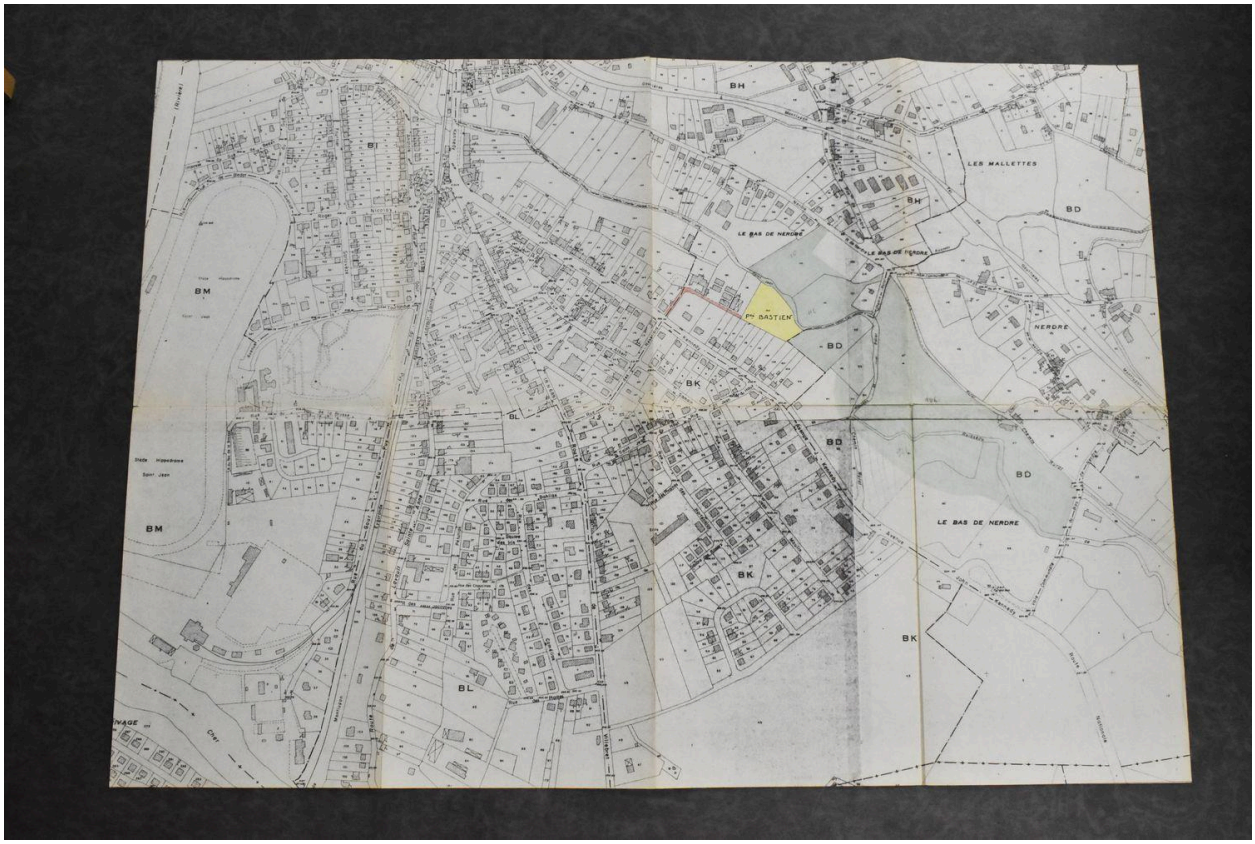

Plan cadastral de terrain à acquérir en vue d e a construction du CET, dit à cette époque "de Nerdre" (AC Montluçon. 4 M 53/1).

Référence du document reproduit :

- **Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. [Plans et élévations du CET 540] / (AC Montluçon, 4 M 53)**
  Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. **[Plans du CET 540]** / Cabinet Lagneau (architecte), 1976 ; services techniques de la ville de Montluçon (dessinateur). 7 plans : papier, encre (AC Montluçon, 4 M 53)
  AC Montluçon : 4 M 53

IVR84_20230300028NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

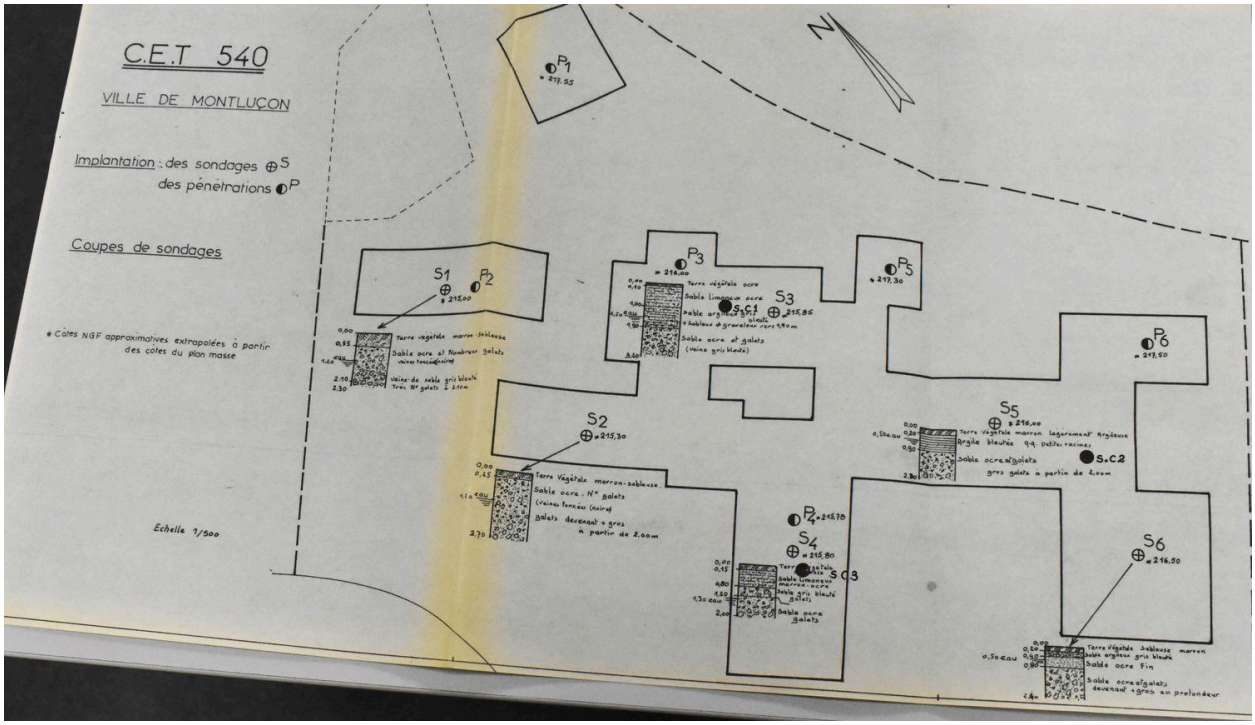

Plan d'étude des sols, 1976 (AC Montluçon. 4 M 53/2).

Référence du document reproduit :

- **Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. [Plans et élévations du CET 540] / (AC Montluçon, 4 M 53)**
  Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. **[Plans du CET 540]** / Cabinet Lagneau (architecte), 1976 ; services techniques de la ville de Montluçon (dessinateur). 7 plans : papier, encre (AC Montluçon, 4 M 53)
  AC Montluçon : 4 M 53

IVR84_20230300029NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

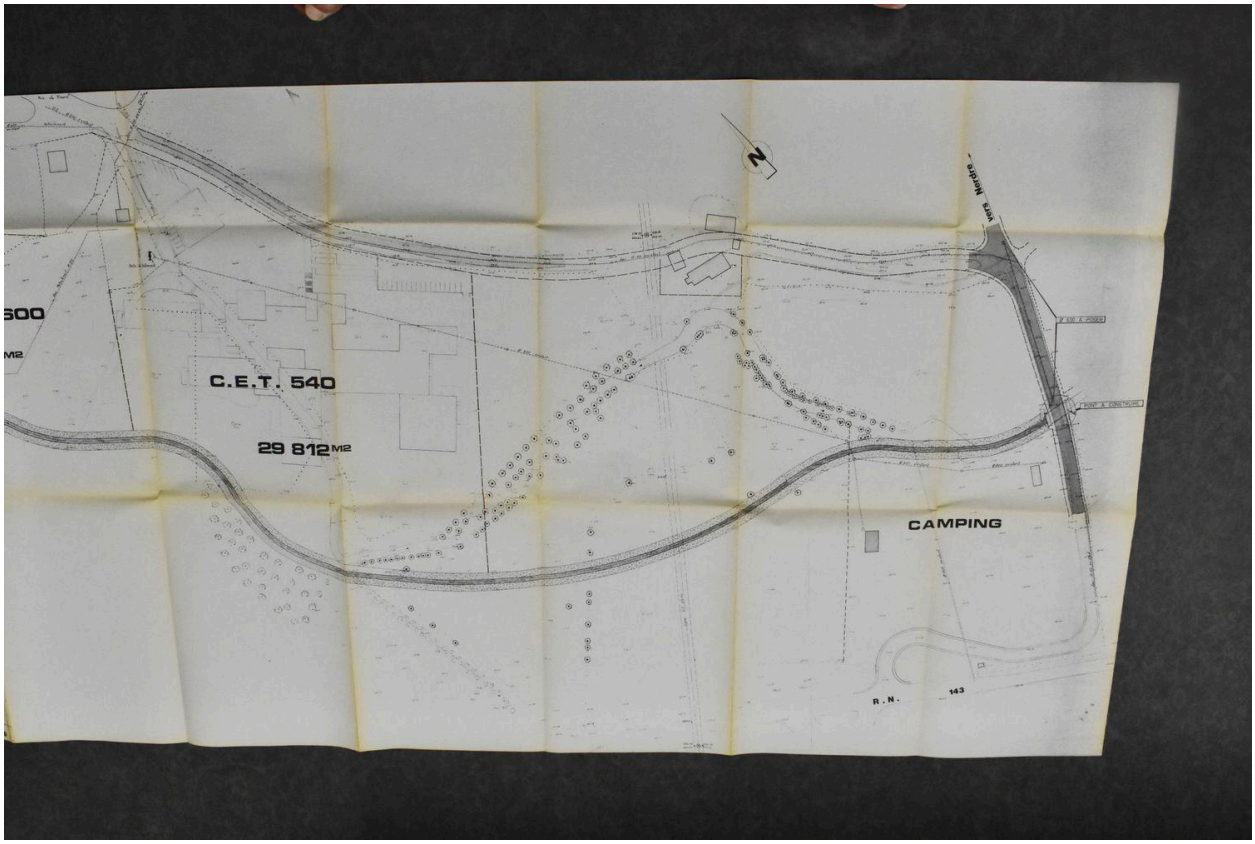

Plan des travaux, tiré du dossier d'exécution, 19 mars 1976 (AC Montluçon. 4 M 53/5)

Référence du document reproduit :

- **Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. [Plans et élévations du CET 540] / (AC Montluçon, 4 M 53)**
  Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. **[Plans du CET 540]** / Cabinet Lagneau (architecte), 1976 ; services techniques de la ville de Montluçon (dessinateur). 7 plans : papier, encre (AC Montluçon, 4 M 53)
  AC Montluçon : 4 M 53

IVR84_20230300030NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

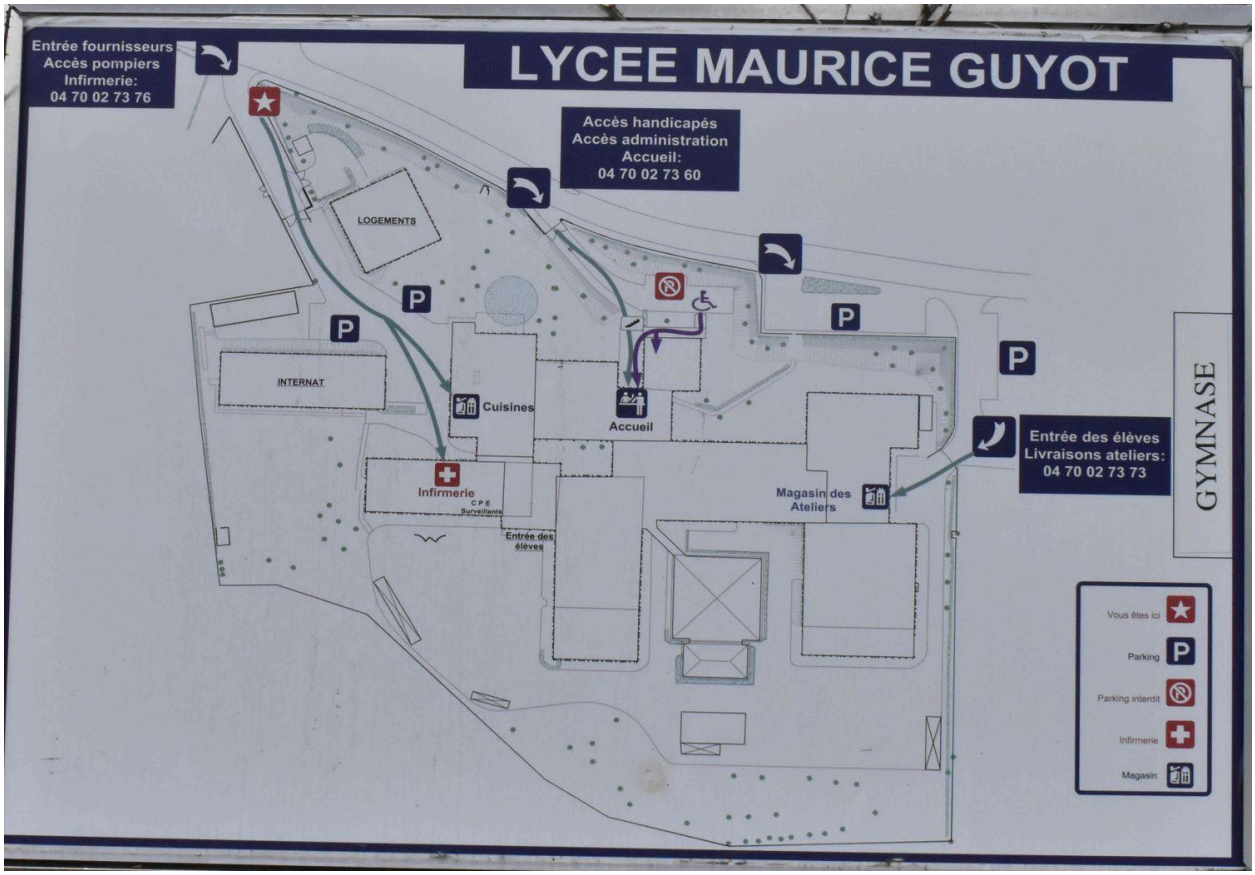

Plan de l'établissement affiché sur le site.

IVR84_20230300007NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Plan du bâtiment des logements de fonction, affiché sur le site.

IVR84_20230300011NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

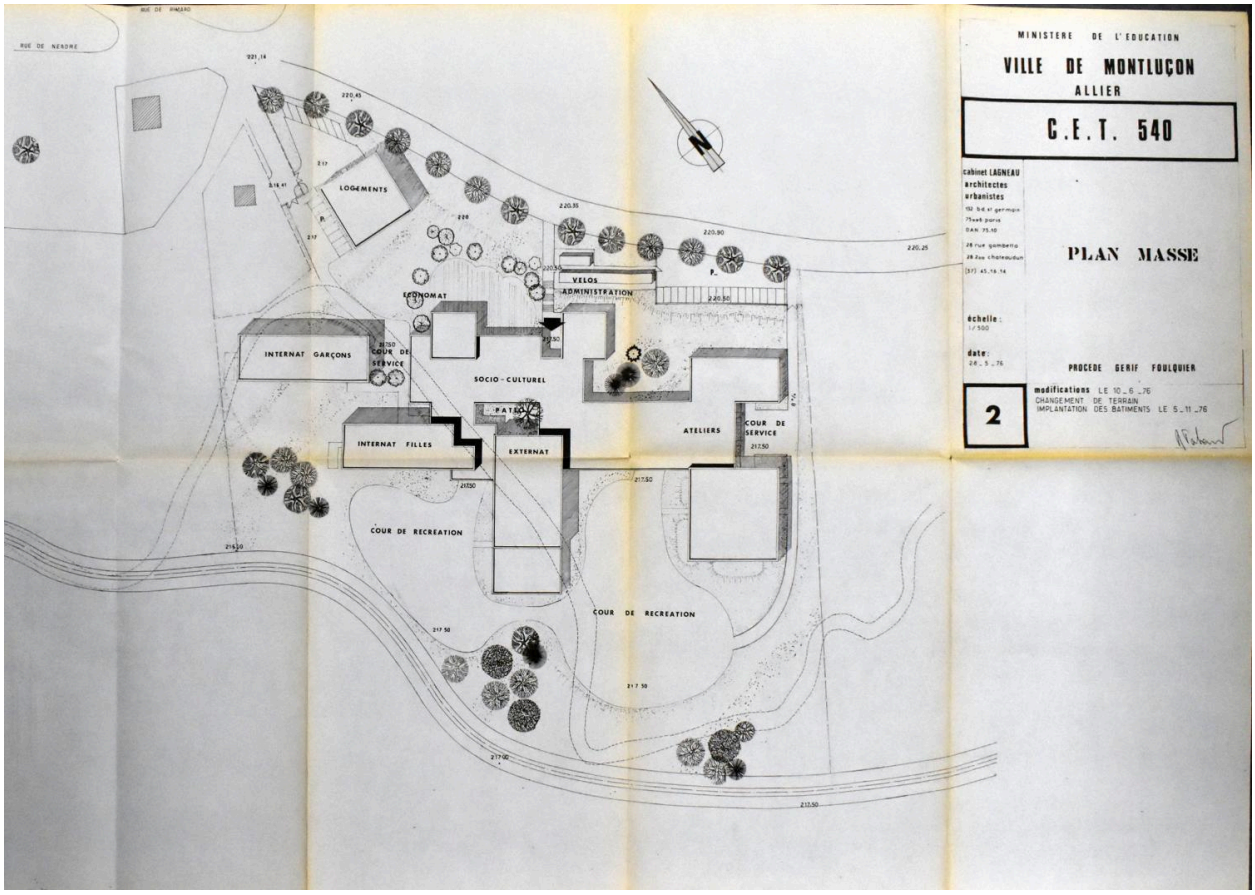

"Plan-masse du CET 540" par le cabinet Lagneau, architectes urbanistes, 28 mai 1976 (AC Montluçon. 4 M 53/7).

Référence du document reproduit :

- **Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. [Plans et élévations du CET 540] / (AC Montluçon, 4 M 53)**
  Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. **[Plans du CET 540]** / Cabinet Lagneau (architecte), 1976 ; services techniques de la ville de Montluçon (dessinateur). 7 plans : papier, encre (AC Montluçon, 4 M 53)
  AC Montluçon : 4 M 53

IVR84_20230300013NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Auteur du document reproduit : Paul Lagneau
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
communication libre, reproduction soumise à autorisation

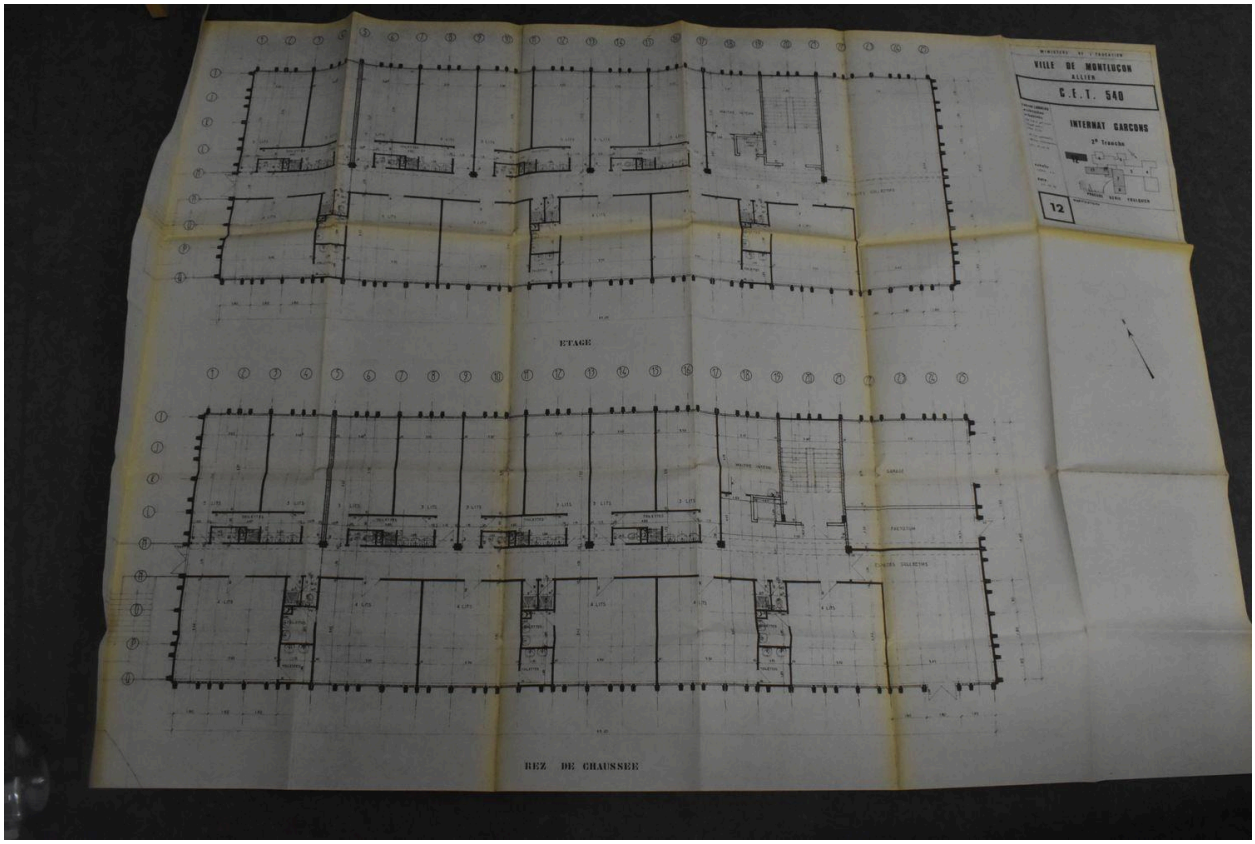

Plan du bâtiment d'internat des garçons, rez-de-chaussée et étage, par le cabinet Lagneau, 25 octobre 1976 (AC Montluçon. 4 M 53 /7).

Référence du document reproduit :

- **Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. [Plans et élévations du CET 540] / (AC Montluçon, 4 M 53)**
  Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. **[Plans du CET 540]** / Cabinet Lagneau (architecte), 1976 ; services techniques de la ville de Montluçon (dessinateur). 7 plans : papier, encre (AC Montluçon, 4 M 53)
  AC Montluçon : 4 M 53

IVR84_20230300014NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Auteur du document reproduit : Paul Lagneau
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
communication libre, reproduction soumise à autorisation

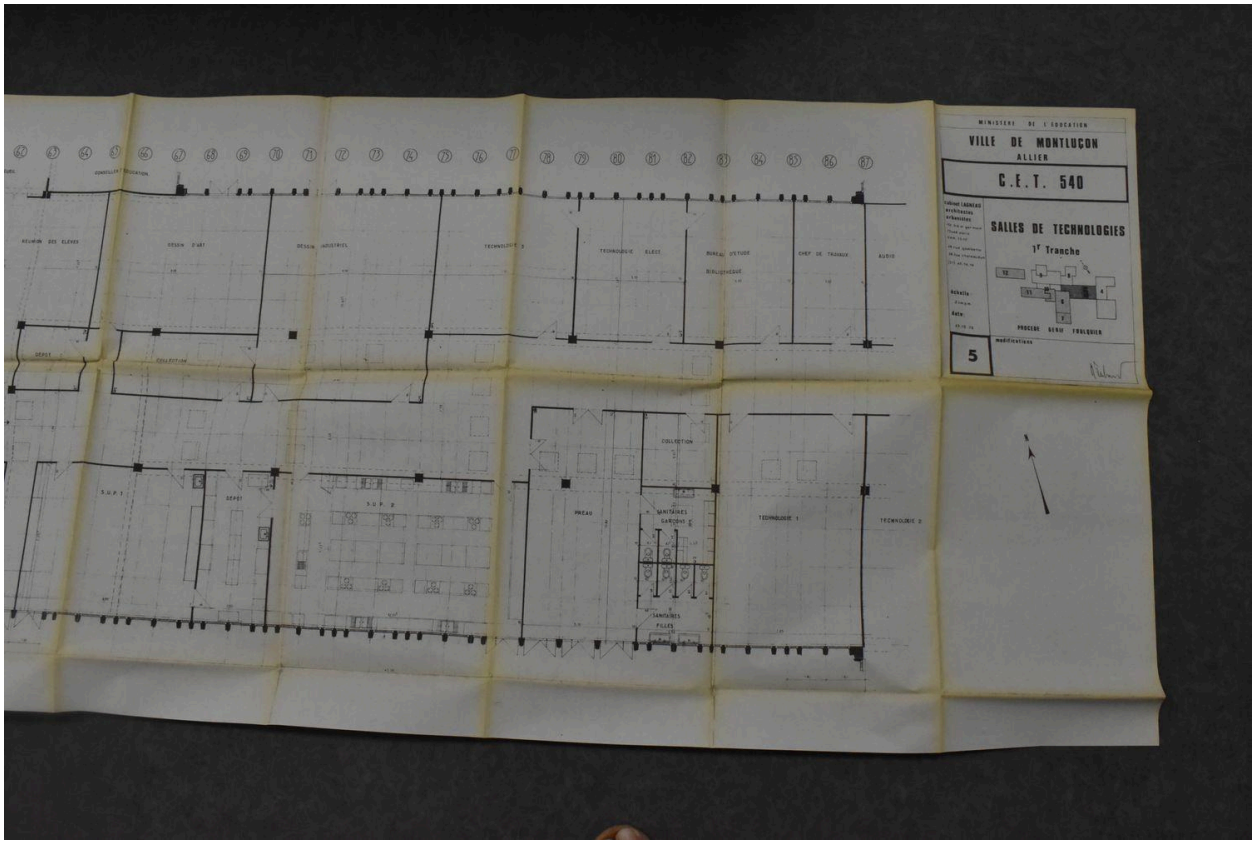

Plan du bâtiment des salles de technologies (partie droite du plan), par le cabinet Lagneau, 25 octobre 1976 (AC Montluçon. 4 M 53/7).

Référence du document reproduit :

- **Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. [Plans et élévations du CET 540] / (AC Montluçon, 4 M 53)**
  Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. **[Plans du CET 540]** / Cabinet Lagneau (architecte), 1976 ; services techniques de la ville de Montluçon (dessinateur). 7 plans : papier, encre (AC Montluçon, 4 M 53)
  AC Montluçon : 4 M 53

IVR84_20230300015NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Auteur du document reproduit : Paul Lagneau
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
communication libre, reproduction soumise à autorisation

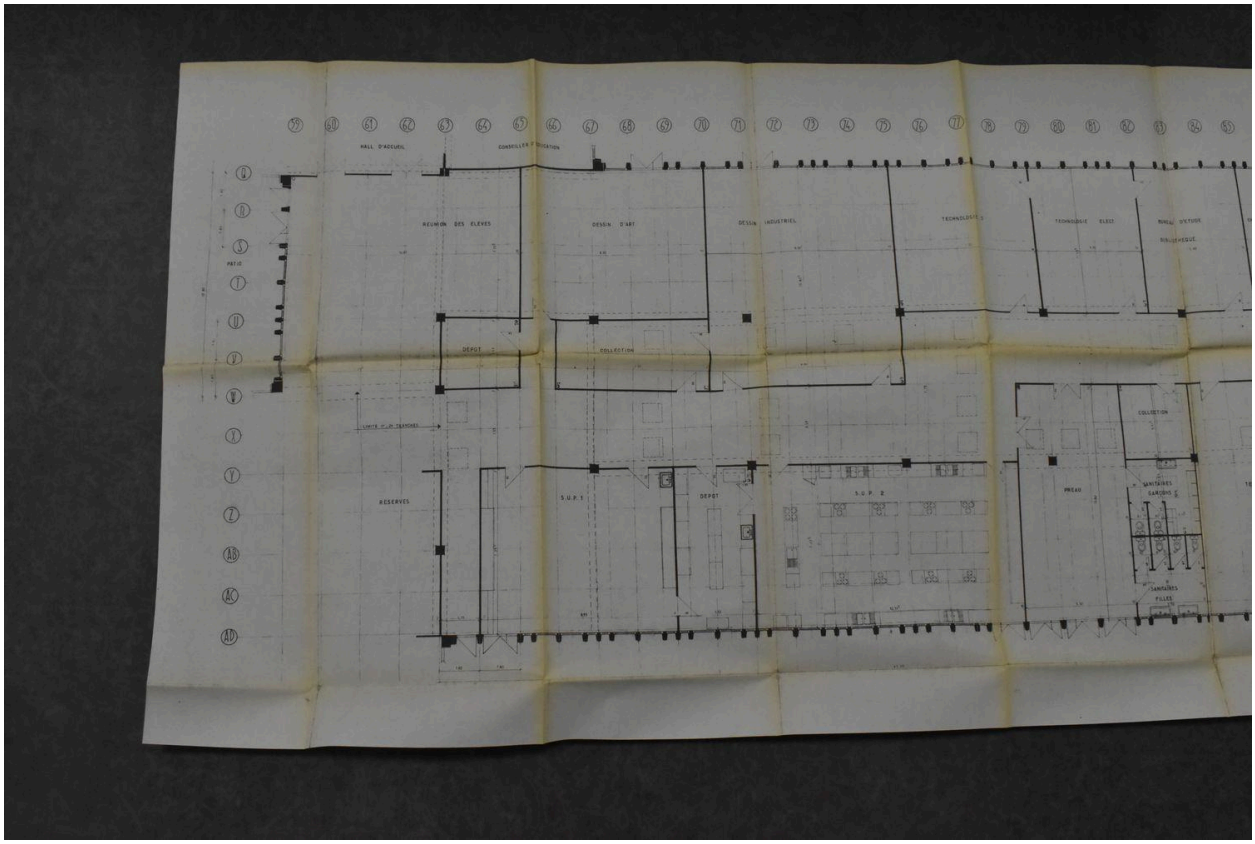

Plan du bâtiment des salles de technologies (partie gauche du plan), par le cabinet Lagneau, 25 octobre 1976 (AC Montluçon. 4 M 53/7).

Référence du document reproduit :

- **Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. [Plans et élévations du CET 540] / (AC Montluçon, 4 M 53)**
  Lycée professionnel Maurice-Guyot à Nerdre. **[Plans du CET 540]** / Cabinet Lagneau (architecte), 1976 ; services techniques de la ville de Montluçon (dessinateur). 7 plans : papier, encre (AC Montluçon, 4 M 53)
  AC Montluçon : 4 M 53

IVR84_20230300018NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Auteur du document reproduit : Paul Lagneau
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
communication libre, reproduction soumise à autorisation

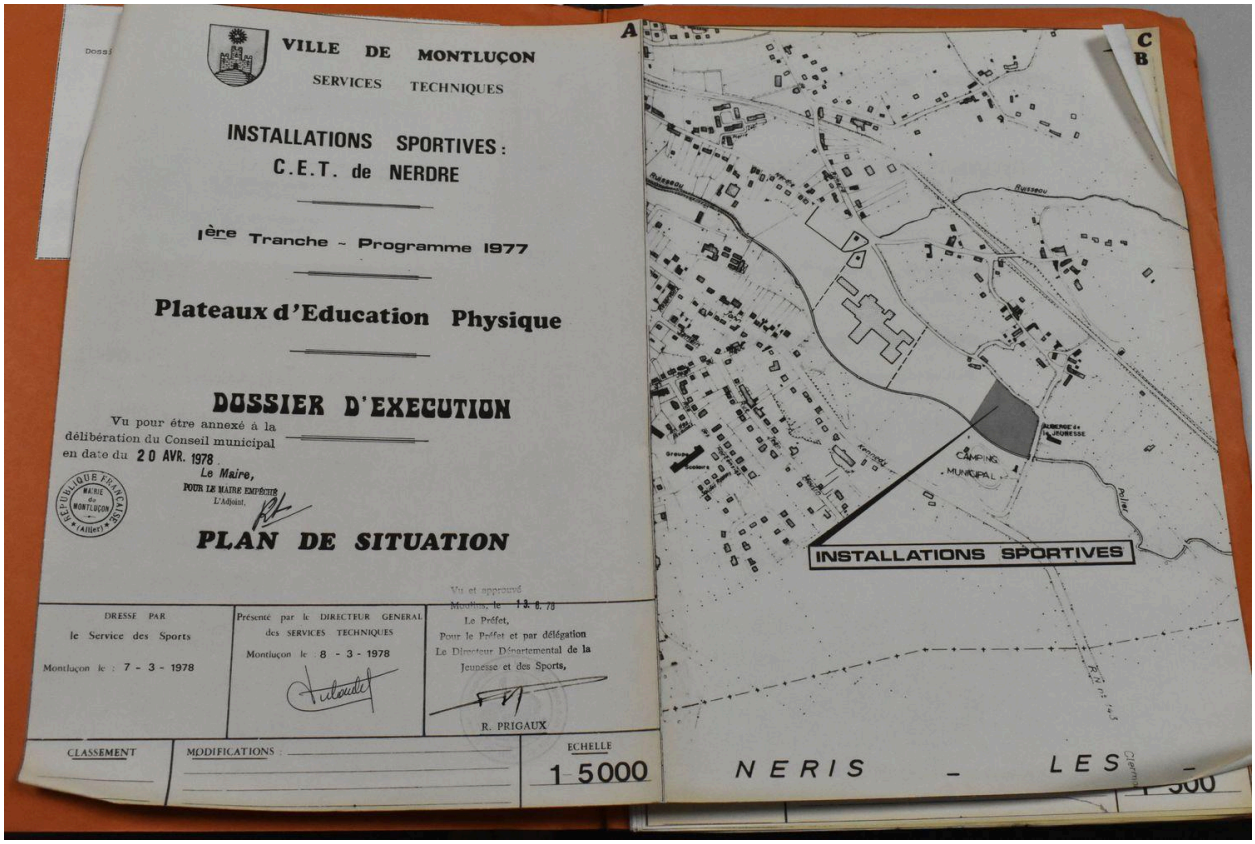

Plan de situation des plateaux d'éducation physique liés au CET devenu lycée Maurice-Guyot, 1978 (AC Montluçon. 4 M 53/A-1).

Référence du document reproduit :

- **CET de Nerdre. Installations sportives / 1 plan : papier, encre. (AC Montluçon, 4 M 53)**
  CET de Nerdre. **Installations sportives. 1ère tranche programme 1977 : plateaux d'éduction physique. Plan de situation** / Services techniques Ville de Montluçon (dessinateur), 20 avril 1978. 1 plan : papier, encre. Ech. 1:100 (AC Montluçon, 4 M 53)
  AC Montluçon : 4 M 53

IVR84_20230300027NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Auteur du document reproduit : Services techniques Ville de Montluçon
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du lycée depuis la rue Ernest-Montuses.

IVR84_20230300004NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue depuis la rue Ernest-Montuses sur les bâtiments en rez-de-chaussée des ateliers (d'après le plan-masse de P. Lagneau). L'éclairement des ateliers provient en partie zénithalement des dômes en plexiglas.

IVR84_20230300025NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue depuis un contre-haut, du côté opposé de la rue Ernest-Montuses.

IVR84_20230300005NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue depuis l'espace public, en contre-haut de la rue Ernst-Montuses, sur le lycée et en particulier sur le "bloc-pyramide" ajouté entre juin 1993 et août 1994 à la construction de Paul Lagneau.

IVR84_20230300019NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Entrée principale de l'établissement (menant à l'accueil et au bâtiment d'administration), réaffecté depuis 2016.

IVR84_20230300006NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue sur l'entrée principale à l'origine qui menait à l'accueil et au bâtiment d'administration. Le bâtiment couvert d'un toit conique est un ajout de 1993-1994.

IVR84_20230300026NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'entrée menant directement au bâtiment des logements de fonction, à gauche, puis aux bâtiments d'internat. Dans le fond, bâtiment de l'internat de garçons.

IVR84_20230300008NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue sur l'entrée destinée à desservir directement la cour de service affectée aux ateliers (d'après le plan-masse d'origine de Paul Lagneau).

IVR84_20230300024NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue sur le bâtiment des logements de fonction et sur l'internat des garçons depuis le nord (au premier plan, des garages ajoutés en 1986).

IVR84_20230300021NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade du bâtiment d'internat des filles depuis le sud (le long de la rivière).

IVR84_20230300012NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue sur l'angle formé par l'internat des filles (à gauche) et l'externat (d'après le plan-masse d'origine de P. Lagneau). Au premier plan la partie la plus à l'ouest de la cour de récréation.

IVR84_20230300023NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue depuis le sentier le long de la rivière.

IVR84_20230300022NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue en perspective d ela façade du bâtiment des logements de fonction.

IVR84_20230300020NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de l'angle du bâtiment des logements de fonction.

IVR84_20230300009NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Escalier situé au centre du bâtiment des logements de fonction : il bénéficie d'un éclairage zénithal.

IVR84_20230300010NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Gymnase (COSEC, complexe sportif évolutif, par Jean Marol, architecte de Vichy) construit en lien avec le CET devenu lycée (à l'arrière-plan) et pour "répondre également à la demande de la population du quartier", entre 1980 et 1985 (plans datés de 1980, AC Montluçon. 4 M 53/A).

IVR84_20230300003NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

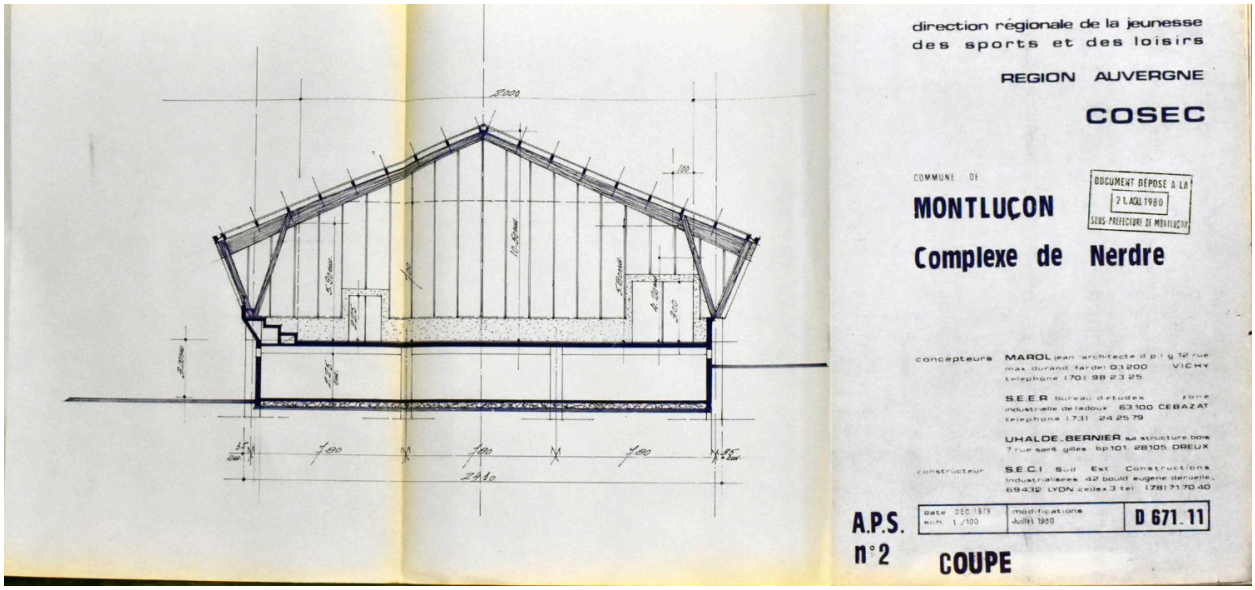

Référence du document reproduit :

- **Complexe sportif de Nerdre. [Coupes et élévations] / Marol Jean (architecte), 1980. 4 dess. : papier, encre. Ech. 1:100 (AC Montluçon, 4 M 53)**
  Complexe sportif de Nerdre. **[Coupes et élévations]** / Marol Jean (architecte), 1980. 4 dess. : papier, encre. Ech. 1:100 (AC Montluçon, 4 M 53)
  AC Montluçon : 4 M 53

IVR84_20250300232NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Auteur du document reproduit : Jean-Louis Marol
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
communication libre, reproduction soumise à autorisation

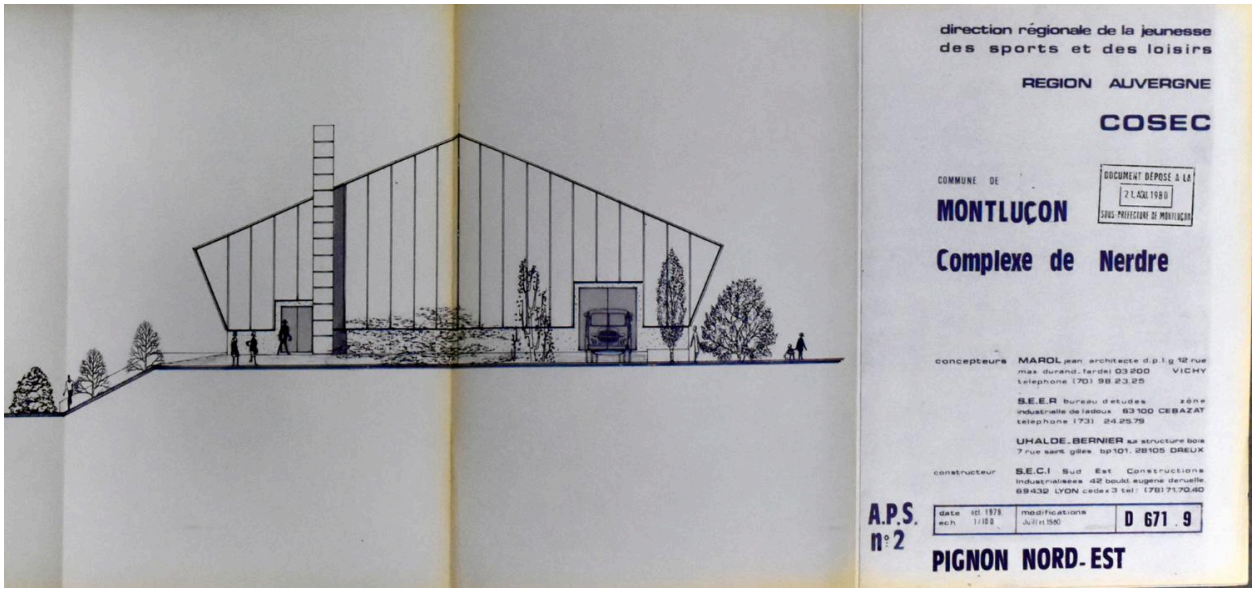

IVR84_20250300233NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
communication libre, reproduction soumise à autorisation

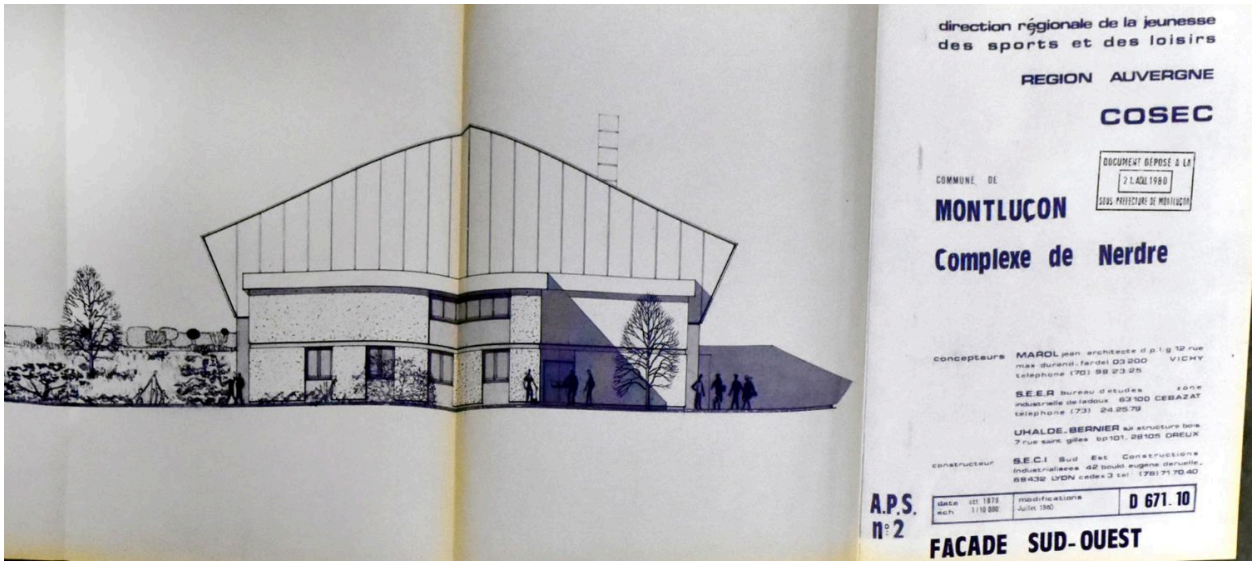

IVR84_20250300234NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
communication libre, reproduction soumise à autorisation

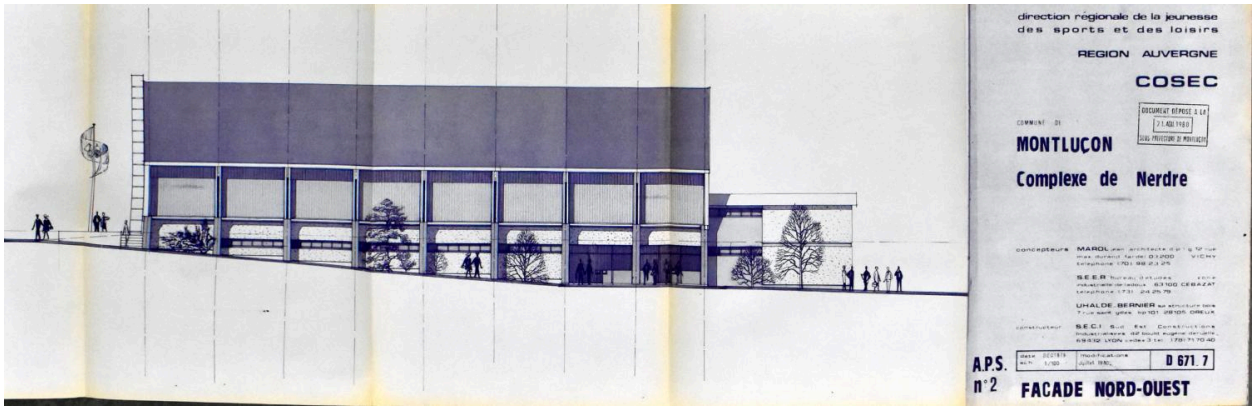

IVR84_20250300235NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2021
© Archives communales de Montluçon
communication libre, reproduction soumise à autorisation